



Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional des Causses du Quercy
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE

OBJET :

**Attribution du
marché pour la
réalisation du
Plan de Paysage
pour les
Transitions
Énergétique et
Climatique du
Parc**

**DATE DE LA
CONVOCATION**

9 juin 2026

DATE

D’AFFICHAGE

9 juin 2026

**NOMBRE DE
DÉLÉGUÉS**

En exercice : 25

Présents : 16

Votants : 22

Voix : 43

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin à neuf heures, les membres du Bureau syndical se sont réunis à la Maison du Parc – Géoparc à Labastide-Murat, sous la présidence de Madame Catherine MARLAS.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. V. LABARTHE, conseiller régional d'Occitanie

M. P. GARRIGUES, conseiller régional d'Occitanie

Mme A. VACOSSIN, conseillère départementale du Lot

Mme C. MARLAS, conseillère départementale du Lot

M. F. DECREMPS, conseiller départemental du Lot

M. A. TERLIZZI, conseiller départemental du Lot

M. J.C. SAUVIER, président de la Communauté de communes du Pays de Lalbenque - Limogne

M. D. BESSIERE, représentant de la Commune de Beauregard

M. G. BOUCHER, représentant de la Commune de Blars

Mme A. TURLAIS, représentante de la Commune de Cabrerets

Mme A. LAFFERRERIE, représentante de la Commune de Cajarc

Mme S. RIVIERE, représentante de la Commune de Couzou

Mme S. TISON, représentante de la Commune de Lalbenque

M. J.B. JALLET, maire de la Commune de Rocamadour

Mme C. PRUNET, représentante de la Commune de Saint-Simon

M. C. PONS, maire de la Commune de Souломès

ÉTAIENT EXCUSES

Mme M. PIQUE, conseillère régionale d'Occitanie, donne pouvoir à M. V. LABARTHE

Mme G. LASFARGUES, conseillère régionale d'Occitanie, donne pouvoir à Mme C. PRUNET

M. S. BERARD, conseiller régional d'Occitanie, donne pouvoir à M. P. GARRIGUES

Mme N. GINESTET, conseillère départementale du Lot, donne pouvoir à M. A. TERLIZZI

M. M. LAVERDET, représentant de la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat, donne pouvoir à M. G. BOUCHER

M. G. RAFFY, représentant de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors, donne pouvoir à M. F. DESCREMPS

Mme M. MICHAUX, maire de la Commune de Gramat donne pouvoir à Mme C. MARLAS

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. N. BRUNET, directeur du Parc - Géoparc

Mme A. GIROU, directrice-adjointe du Parc - Géoparc

Mme C. BALMETTE, responsable de la gestion administrative et financière du Parc - Géoparc

1- Contexte

La Présidente rappelle aux membres du Bureau syndical qu'en 2025, le Syndicat mixte du Parc a candidaté à l'appel à projets « Plan de Paysage » porté par le Ministère de la Transition Ecologique, l'ADEME et l'OFB et en a été lauréat. Une consultation a donc été lancée le 1^{er} avril 2025 pour sélectionner le bureau d'études qui accompagnera le Syndicat mixte dans cette démarche. Ce marché se compose d'un seul et unique lot.

Cette étude commencera en juillet et aura une durée maximale de 18 mois. Elle a pour objectif de fournir au territoire des Causses du Quercy un regard croisé entre paysage et énergie. Le Parc-Géoparc souhaiterait que ce Plan de Paysage offre une prospective du territoire, à minima à horizon 2050, explicitant les grands défis liés à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Une ambition forte du projet est de permettre d'apporter une approche sensible et qualitative du paysage et des aspects de transition et d'adaptation.

A la clôture de la consultation, le 11 mai, dix candidatures ont été reçues. Après lecture des notes méthodologiques proposées par les candidats, quatre bureaux d'études ont été sélectionnés pour une audition qui s'est tenue le mercredi 27 mai.

Les dix candidatures reçues sont (*par ordre de réception*) :

- Candidat 1 : Isabel Claus / Atelier Osmia
- Candidat 2 : Atelier Polis
- Candidat 3 : Sinopia / Cittanova
- Candidat 4 : Collectif Echos des Coquelicots / ECLR
- Candidat 5 : Ater Environnement
- Candidat 6 : Groupement GINS
- Candidat 7 : Atopia / Akajoule
- Candidat 8 : Les Pépinières de Languedoc
- Candidat 9 : Sonia Fontaine
- Candidat 10 : Ginjaume

Les bureaux d'études retenus pour les auditions sont les candidats 1, 2, 4 et 9.

Le jury des auditions était composé de :

- Nils Brunet, directeur du Parc-Géoparc,
- Manon Frebet, chargée de missions paysage/urbanisme au Parc-Géoparc,
- Emilie Cardon, chargée de missions climat/énergie au Parc-Géoparc,
- Mathieu Larribe, directeur du CAUE du Lot,
- Alain Guglielmetti, inspecteur des sites, DREAL Occitanie.

2- Analyse des offres

Pour la lecture des offres, les candidats ont été notés selon les critères suivants :

- Qualité technique de l'offre / Adéquation entre la demande et la proposition – 60%
- Compétences et expériences dans l'équipe – 30 %
- Prix – 10%

Le détail des notes attribuées est disponible dans l'analyse des offres en annexe du rapport. Vous trouverez ci-dessous le classement final, qui a permis la sélection des bureaux d'étude pour les auditions.

Notes méthodologiques		
Nom commercial du candidat	Note finale / 10	N° de classement des offres examinées
Collectif Echos des Coquelicots	8,75	1
Isabel Claus - Atelier Osmia	8,44	2
Atelier Polis	7,84	3
Agence Sonia Fontaine	7,54	4
Sinopia.Cittànova.	7,39	5

Atopia - Akajoule	7,24	6
Groupeement GINS	7	7
Ater Environnement	6,64	8
Ginjaume	6,34	9
Les Pépinières du Languedoc	4,56	10

A l'issue des auditions des 4 bureaux d'études, les notes ont été attribuées au regard de la qualité de la présentation du bureau d'étude et de la pertinence des réponses apportées aux questions du jury.

Auditions		
Nom commercial du candidat	Note finale / 10	N° de classement des offres examinées
Isabel Claus / Atelier Osmia	8	1
Sonia Fontaine	7	2
Atelier Polis	7	2
Echos des Coquelicots / Ec'lr	6	4

Le Bureau syndical, à l'unanimité, décide :

- **d'attribuer le marché au groupement Isabel Claus / Atelier Osmia qui répond au plus proches des attentes de la consultation pour un montant de 34 059 € HT soit 39 996 €TTC, réparti comme suit :**
 - **Isabel Claus : 29 685 € HT soit 35 622 € TTC ;**
 - **Atelier Osmia : 4 374 € (*exempté de TVA*).**
- **autorise la Présidente à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier**

**La Présidente
Catherine MARLAS**



Rapport d'analyse des offres

Consultation pour :

Plan de Paysage des Transitions Energique & Climatique du PNR des Causses du Quercy

Identification du pouvoir adjudicateur

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Causses du Quercy

Les Canavals - Labastide-Murat - 46240 Cœur de Causse

Tel : 05.65.24.20.50

Mail : contact@parc-causses-du-quercy.org

Personne responsable du marché : Emilie CARDON, chargée de missions Climat-Energie

Objet et déroulement de la consultation

Objet

La présente consultation a pour objectif la réalisation du « plan de paysage des transitions énergétique et climatique du Parc-Géoparc des Causses du Quercy », comme préconisé par l'ADEME et le Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le Climat et la Nature.

Ce marché est constitué d'un seul et unique lot.

Déroulement de la consultation :

La lettre de consultation et le cahier des charges a été envoyée par mail aux entreprises ci-après le 2 avril 2026, et mis en ligne sur le site internet du Parc.

Auxilia Conseil
Folléa Gautier
Bocage Paysage
Atelier Acadie
Atelier Palimpseste
Atelier Elzéard
Agence Ginjaume
Caudex Paysage
Atelier Refuge
Atelier Polis
Urbicand

Isabel Claus
Laure Cloarec
Cittanova
Thierry Huau
Fabriques Architectures Paysages
Territoires & Paysages
Coloco
Sites et Squares Paysages
Epode
Collectif Derive

La consultation a été ouverte jusqu'au 11 mai 2026, 12h.

Examen des offres

Nombre d'offres reçues : 10

Liste des offres reçues (par ordre de réception) :

N° candidature	Réceptionné le	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement, identifiant
1	<i>le 06/05/2026 à 15:23, par mail</i>	Isabel Claus - Atelier Osmia Isabel Claus Ingénieure-paysagiste 06 83 85 31 41 3 rue Bonnefond 69003 LYON isabelclaus.paysage@gmail.com Atelier Osmia Sophie Rey, graphiste, ingénieure paysagiste atelierosmia@gmail.com 46300 ROUFFILHAC 06 63 23 73 83

2	le 06/05/2026 à 15:59, par mail	Atelier Polis Martin Drozière Ingénieur paysagiste Urbaniste Co-gérant de l'Atelier Polis 06 66 85 91 27 Atelier Polis SARL 6 allée des Cytises, 77340 Pontault-Combault 0760788275 - contact@atelier-polis.com Siret : 81169004900028 APE : 7112B
3	le 07/05/2026 à 15:25, par mail	Sinopia.Cittànova. SINOPIA SARL Agence Alpes - 120 rue de Saint Cyr - 69009 LYON 74 Bd de la Prairie au Duc - 44200 NANTES (Siège social) Tél. : 02 40 08 03 80 Courriel : contact@sinopia-ap.fr SIRET : 809 645 500 00020 / APE : 7111Z CITTANOVA – DELL'ARIA 74 Bd de la Prairie au Duc - 44200 NANTES (Siège social) Tél. : 02 40 08 03 80 Courriel : contact@cittanova.fr SIRET : 528 298 342 00080 / APE : 7111Z

4	le 07/05/2026 à 17:17, par mail	Collectif Echos de Coquelicots DE FIL EN PAYSAGE SARL Siège social : 80 rue Marengo 13008 Marseille Etablissement secondaire, correspondance : 16 traverse des îles – 38000 Grenoble chloe@defilenpaysage.fr 06 37 39 73 84 SIRET : 922 700 588 00010 Code APE : 7111Z ESTELLE CARLIER (micro-entreprise) 16 traverse des îles – 38000 Grenoble e.carlier.paysage@gmail.com SIRET 951 822 279 00018 Code APE : 7111Z AGATHE MÉRIAUX (micro-entreprise) 121 Chemin de la Gustine 01 680 LHUIS agathe@lesvilainesgraines.com SIRET : 89253581600029 Code APE : 7111Z ENERGIES CITOYENNES LOCALES ET RENOUVELABLES OCCITANIE - ECLR 710 rue Favre de Saint-Castor 34080 Montpellier contact@ec-lr.org SIRET : 814 469 805 00018 Code APE : 9499Z
5	le 07/05/2026 à 17:41, par mail	Ater Environnement 38 rue de la Croix Blanche 60680 Grandfresnoy Yannick CHAZELLES Directeur Commercial Siège : 38 rue de la Croix Blanche, 60680 Grandfresnoy Téléphone : +33 (0)3 60 40 67 16 - Choix 4 - Poste 115 Mobile : +33 (0)7 44 56 70 81

6	le 11/05/2026 à 07:51, par mail	Groupement GINS Cyril GINS, paysagiste DPLG 2 Chemin de Massillargues 30700 SAINT MAXIMIN 06 81 52 88 78 Code APE : 7111Z N°Siret : 50200947500059 LOU Y ES TU ILLUSTRATIONS Artiste Auteur Micro BNC 1er étage, 33 Rue Paul Pons 26400 CREST Lou.besancon@gmail.com 0641664070 SIRET : 88806931700020 CODE APE : 1813Z URBAN-ECO SCOP 46 rue René Villars 94200 Ivry-Sur-Seine http://www.urban-eco.fr Courriel : contact@urban-eco.fr Tél. : 09.75.79.51.30 SIRET : 538 701 020 00025
7	le 11/05/2026 à 09:43, par mail	Atopia - Akajoule ATOPIA Siège social : 14 rue de Bellefond,75009 Paris Courriel : contact@atopiaconseil.com Tél : 06 27 86 04 05 SIRET SIEGE: 805 234 002 00014 NAF / APE : 7112B TVA intracommunautaire : FR50805234002 Assurance : HISCOX - réf : HSXIN320014310MA Société À Responsabilité Limitée (SARL) AKAJOULE Adresse : 18 Boulevard Paul Perrin- 44600 Saint Nazaire Courriel : agathe.carpentier@akajoule.com Tél : 02 40 53 06 61 SIRET : 521 436 949 00023 NAF / APE : APE7212B TVA intracommunautaire : FR4402521436949

8	le 11/05/2026 à 11:25, par mail	Les Pépinières du Languedoc Suivi par Julie Fraisse Société de Spie Batignolles paysage SAS SIRET 384 237 871 000 23 Code APE 8130 Z
9	le 11/05/2026 à 11:38, par mail	Agence Sonia Fontaine Paysage – Urbanisme - Patrimoine 7 allées de Chartres 33000 Bordeaux Tel : 0679992091 SIRET : 803 675 354 00028
10	le 11/05/2026 à 11:45, par mail	Ginjaume EIRL ROSER GINJAUME ACTIVATEUR DU VIVRE ENSEMBLE– Paysagiste concepteur 1 rue Benoît Malon 11 100 NARBONNE Tel : 07 70 22 42 41 Mail : agence@ginjaume.fr SIRET : 503 370 777 00032 Représentée par Mme GINJAUME GRATACOS Roser

Analyse des offres

Notes méthodologiques

Les critères d'études des candidatures sont :

Critère 1 : Adéquation entre la demande et la proposition, qualité technique de l'offre : 60%

Critère 2 : Compétences et expérience dans l'équipe : 30%

Critère 3 : Prix : 10% (*Méthode de calcul des notes : Note attribuée à l'offre = (Prix le plus bas/Prix de l'offre)*10*)

Les quatre bureaux d'étude obtenant la meilleure note sont sélectionnés pour les auditions.

Les tableaux suivants donnent le détail des notes, critère par critère.

Critère 1 :

	Critères	Adéquation entre la demande et la proposition	Qualité technique de l'offre	Note attribuée avant pondération (/10)	Note après pondération - 60%
Candidat 1	Isabel Claus - Atelier Osmia				
		Bonne compréhension et reformulation du cahier des charges. Quelques propositions de modifications (ex : scenarii en phase 1). Options proposées et détaillées Bonne compréhension des enjeux. Proposition structurée, précise, pertinente, proactive Point la vigilance sur les nombreuses thématiques à aborder > nécessité de resserrer ? 'Proposition d'un calendrier resserré à 12 mois, plus propice au maintien d'une dynamique participative	> proposition d'options Dossier complet, intégrant : - les principaux enjeux et défis paysagers, écologiques, agricoles, urbains à relever ; - un focus sur des sensibilités paysagères et motifs du territoire - un focus des constats, risques et leviers sur l'agrivoltaïsme et le PV au sol - carte d'enjeux et planification PV au sol et l'agrivoltaïsme - 4 frises (1 en 2026 3 en 2050) : marqueurs de paysage, verbatims d'acteurs, constats (pressions), enjeux-défis, pistes d'actions (pour être toujours concret) • 1 DOCUMENT D'OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE • CARTES D'OQP - indicateurs de suivi et d'évaluation des actions		
	Justifications	Lien avec le PCAET abordé		9	5,4
Candidat 2	Atelier Polis				

	Justifications	Proposition de mission plus courte : 13 mois uniquement. Propositions détaillées et claires. Proactivité dans la démarche. Bonne compréhension des enjeux. Proposition structurée, précise, pertinente, proactivité approche transversale (tourisme, mobilités, biodiv, habitat...) calendrier resserré à 13 mois pour éviter essoufflement dynamique de projet	Bonne compréhension des enjeux du territoire (carnet de paysage). Proposition détaillée pour le suivi et l'évaluation du PP Caravane des transitions énergétiques et climatiques, arpentage, expos, approche ludique, in situ	8	4,8
Candidat 3	Sinopia.Cittànova.				
	Justifications	Bonne compréhension des attentes du cahier des charges, mais peu de propositions ensuite. Ces dernières sont peu détaillées. Quelques initiatives intéressantes, telles que l'opération "depuis ma fenêtre". Proposition de scénarii à horizon 2040, sans explication de cette date (2050 énoncé dans le cahier des charges). Grille de hiérarchisation des actions pertinente. Proposition de feuille de route détaillée et bonne intégration des aspects règlementaires dans les actions.	L'offre apparait comme moins détaillée et surtout moins personnalisée.	6	3,6
Candidat 4	Collectif Echos de Coquelicots				

	Justifications	Très bonne compréhension du besoin. Apports très factuels et précis d'éléments territoriaux. Bonne connaissance du territoire (énergie) grâce à la participation de Eclr	Calendrier très détaillé (à discuter car d'autres BE proposent un temps réduit ; ici, c'est plutôt l'inverse). Bonne personnalisation de l'offre. Travail sur les motifs paysagers et de leur capacité d'adaptation et de transition. Repositionnement de la thématique sobriété (intéressant). Bonne connaissance des dynamiques EnR sur le territoire Options supplémentaires proposées. Atelier Energie Mix intéressant et séminaire restitution. Marges de négociation ?	9	5,4
Candidat 5	Ater Environnement				
	Justifications	Semble répondre à la demande (peu d'éléments) sans être force de proposition.	Les 3 phases sont très peu détaillées ; pas de proposition spécifique de la part du BE. Partage de "convictions" et certaines déclinaisons opérationnelles, qui semblent intéressantes. Démonstrent d'une prise de recul sur le sujet. Mériteraient néanmoins un requestionnement avec certains acteurs en début de démarche. Intégration de la thématique ciel noir, comme fil conducteur.	5	3
Candidat 6	Groupeement GINS				

	Justifications	Ph1 : entretiens (combien ?) atelier lecture paysagère + plénière avec les élus de chaque commune (!!) et les EPCI. Cession des droits est tarifée (c-à-d ?? en sus ?). Pas beaucoup de détail Ph2 : enjeux d'évolution thématiques puis construction scénarii (sur la base d'invariants connus ?) 3-4 trajectoires. Résidence 6j - 6 ateliers élus techniciens et 6 grand public par EPCI sur la base d'outils communs également consultables sur le site du Parc 1 expo, recueil en ligne, communication dans des lieux ciblés (abris bus, écoles, mairies, autres équipements - semble lourd pour le Parc) Phase 3 : perte de la question énergétique dans le développement. Concertation avec le Parc. Phase peu développée, méthodologie peu claire Temps convivial en fin de PPTE Semble répondre à un appel d'offre PP (et non PPTE). Le sujet énergie revient très peu souvent, pas/peu de lien avec le Plan Climat du Parc : comment les objectifs du PC vont être intégrer dans le PPTE ? Ou pris en compte ? Phase 2 et 3 pas claires : concertation après les scénarii pour proposer des "trajectoires d'évolution possible des paysages" = quelle est la différence avec les scénarii formulés précédemment ??	Réponse au commentaire IA Page 18 : commentaire sur la propriété intellectuelle Focus sur les fiches-actions intéressant	7	4,2
Candidat 7	Atopia - Akajoule				

	Justifications	Bonne compréhension de la démarche, notamment de la phase 1. Focus énergie fort, avec bonne prise en compte des données du plan climat	Bonne compréhension des enjeux territoriaux, mais, alors que le BE a réalisé une mission de diagnostic dans le cadre de la révision de la Charte, ceci n'est pas remobilisé. Semble proposer une cartographie des EnR plus précise, avec une grosse prise en compte des données énergie du territoire. Lien fort avec le PC Déclinaison des OQP en fonction des OQP du carnet de paysage. Evaluation multicritères des scénarii intéressante OQP avant les scénarii ? Pas clair. Pas/peu de précision sur la partie graphique de l'étude. Pas de compétence dédiée -> propos généraliste à ce sujet dans la présentation du groupement.	8	4,8
Candidat 8	Les Pépinières du Languedoc				
	Justifications	Phase 1 : pas de commentaire sur le besoin de synthèse de l'existant. Phase 2 : pas de précisions sur les scénarii (à peine nommés), aucune explication sur la méthode.	Dossier peu fourni, beaucoup de fautes (pas de relecture), discours généraliste. Copier/coller par endroit. Devis très peu détaillé.	4	2,4
Candidat 9	Agence Sonia Fontaine				

	Justifications	Bonne reformulation du besoin Devis peu détaillé	Phase 1 : proposition de chaine d'impacts intéressante + tableau croisé de vulnérabilité paysagère Phase 2 : 1 scénario tendanciel + 2 à 3 scénarios prospectifs contrastés, inspirés scénarios ADEME. 4 ateliers proposés (? combien de temps ?) OQP - 3 territoires pilotes : des exemples proposés. D'autres temps de concertation à prévoir pour déf OQP et projets pilotes. Combien ? comment ? Phase 3 programme action opérationnel : répond à la demande + des indicateurs. Mais aussi un tableau de programmation pluriannuelle Globalement : très bonne proposition méthodologique, avec une compréhension des attendus. Rassurant. Mais aucun lien avec le PC. Proposition classique, sans surprise/risque, très collée au cahier des charges mais de qualité Rédaction IA ?	7	4,2
Candidat 10	Ginjaume				
	Justifications	Reformulation vague des besoins	3 résidences territoriales : proposition intéressante pour maîtriser le budget 1ère résidence : 10 entretiens (difficulté potentielle à planifier dans le temps de résidence). Parcours avec les élus/partenaires circuit défini avec le Parc. Frise récit "Paysages et énergies des Causses du Quercy" réalisée par le PNR (c'est à dire ?). 2ème résidence : 3 scénarios contrastés (contenu proposé), un atelier de cartographie active (peu convainquant : paysages identitaires, secteurs vulnérables, zones favorables EnR, secteurs de sobriété possible - ne semble pas adapté à une transition intégrée à petite échelle). 1 bloc diagramme par scénario 3ème : atelier avec world café. Visites de sites liste proposée. Atelier inspiré de l'outils Virage Sobriété (peu convaincant, très généraliste car déjà dans les orientations de la Charte). Proposition d'actions prioritaires 6 à 8 fiches	6	3,6

Critère 2 :

		Compétences et expériences dans l'équipe	Note attribuée avant pondération (/10)	Note après pondération - 30%
Candidat 1	Isabel Claus - Atelier Osmia			
	Justifications	Ingénieur-paysagiste + graphiste (également ingénieure paysagiste) Bonnes références paysage / Enr - Plan de paysage transitions climat et énergie, PNR du Pilat, mandataire - Plan de paysage et transitions (principalement sur l'eau en milieu agricole) pour la CC du Thouarsais - Etude de cadrage du photovoltaïque au sol et agrivoltaïsme pour la DDT du Gers - Schémas directeurs des énergies de Clermont-Auvergne métropole, PNR Livradois-Forez, Massif Puy de Sancy, cotraitante - Plan de paysage et transition énergétique pour Vichy Communauté, mandataire - Scénario prospectif pour le Grand Genève 2050, co-traitante, équipe de Paola Vigano - Plan de paysage et biodiversité pour Billom Communauté, mandataire Graphiste locale : Connaissance du territoire	7	2,1
Candidat 2	Atelier Polis			

		2 ingé paysagistes et urbanistes (dont 1 spécialisé mobilités), 1 archi urbaniste, 1 ingé paysagiste Cheffe de projet : ingé-paysagiste urbaniste Pas de spécialiste énergies Bonnes Refs paysage / Enr toujours en association avec des BE • Plan de paysage transition énergétique Vienne et Gartempe • Plan de paysage transition énergétique Landes de Gascogne • Influence paysagère des énergies renouvelables • Plan de paysage du PNR des Baronnies Provençales • Plan de paysage du PNR des Landes de Gascogne (33) • Plan de paysage du PNR de la Forêt d'Orient • Plan de paysage du Grand Site Falaises d'Étretatcote d'Albâtre (76) • Plan de paysage ...	7	2,1
Candidat 3	Sinopia.Cittànova.			
	Justifications	Equipe conséquente (bureau d'étude important), avec beaucoup de compétences demandées. Pas de compétence énergie en tant que tel (environnementaliste) Pas de PPTE réalisé, mais quelques expériences avec des volets énergie (Traduction des enjeux paysagers de la création de l'espace tampon UNESCO de Saint-Jacques de Compostelle (avec volet ENr) Grand Figeac (92 communes) - (46 et 12) // 2025 ----- OAP thématique Enr et insertion paysagère CC Quercy Bourrian [17 communes] - (46) // 2024)	6	1,8
Candidat 4	Collectif Echos de Coquelicots			

		3 paysagistes + Eclr Occitanie Echos de Coquelicots - collectif : 3 intervenantes. Pas beaucoup d'expérience et présentée comme des expériences du collectif (vague), étude paysagère, 1 PPTE Clunisois (Agathe Mériaux a participé mais quoi exactement ?), étude plus-value des PP dans les PNR (qui ?), formatrice ETAPE ? Chloé Moutot, peu d'expérience paysage énergie, grand paysage Eclr : Etape paysage, stratégies énergétiques mais aussi projets collectifs de production. Réf chartes "qualité" Enr, schéma PV ou Enr. 2 intervenantes : 1 concertation enjeux EnR (référence Corbières Fenouillèdes communautés d'énergie et Ouest Aveyron Communauté Charte EnR) quelles compétences et qui intervient sur quoi ? comment va s'organiser la gestion de la transversalité ? qui va vraiment suivre le projet ? Belles productions graphiques mais difficultés à savoir qui en a été l'auteur Est-ce que l'un et l'autre ont l'habitude de travailler en transversalité avec d'autres BE ou indépendants sur des compétences différentes ?	8	2,4
Candidat 5	Ater Environnement			
	Justifications	BE qui réalise des études d'impact EnR paysage. 3 personnes mobilisées - Concepteur-paysagiste ; ingénieur énergie-climat ; spécialiste en participation citoyenne Aucune mention de leur expériences passées	7	2,1
Candidat 6	Groupeement GINS			

		2 paysagiste-concepteur, un graphiste, Scoop spécialisée en environnement 5 (pas de compétences énergie particulière, une expérience PP - Sur quoi seront-ils mobilisés, en quoi leurs compétences sont complémentaires, quel est le rôle de chacun des 5 intervenants ? comment organiser la transversalité avec autant d'indépendants et intervenants ?) Références : PP mais pas de PPTE pour le mandataire, Suivi (?) du Plan de Paysage des Pré-Alpes d'Azur BE écologues (5 personnes), pas de compétence climat très affirmée. Quel sera leur rôle ? Médiation graphique : Qualité des illustrations présentées	6	1,8
Candidat 7	Atopia - Akajoule			
	Justifications	Compétence paysage et énergie ++. Compétence graphiste & géomatique intégrée aux 2 BE. MAIS très mauvaise expérience avec Atopia sur le diagnostic de la Charte. Même interlocutrice, pas de confiance en sa capacité à réussir la mission - Il ne semble pas que le BE fasse mention de ce travail sur la Charte du Parc. L'expérience n'est pas remobilisée dans la note méthodo, laissant à penser que la candidature est standardisée. Expériences Atopia récentes dont une encore en cours à vérifier : Schéma directeur énergie et paysage PETR Vallée de Montluçon et du Cher / Allier – 2024 Schéma directeur énergie et paysage SCoT Sud 54 / Meurthe-et-Moselle – depuis 2024 Expériences AKAJOULE (pas de présentation adaptée à notre besoin) : PP Pays Vallée de la Sarthe et des schémas directeur énergie et EnR	5	1,5
Candidat 8	Les Pépinières du Languedoc			
	Justifications	1 paysagiste-conceptrice + 4 chargés de mission (BTS ou licence en paysage). Pas de compétence énergie. Aucune mention des expériences passées.	4	1,2
Candidat 9	Agence Sonia Fontaine			

	Justifications	Expériences bien remobilisées dans la description de la mission Petite équipe : 1 paysagiste DPLG (Paysagiste conseil AURA), 2 jeunes paysagistes DEP Spécialisation du BE dans des missions paysage + énergie Références : PPTE en cours CC rurales de l'Entre deux mers (33) ; PPTE Agglo Gaillac-Graulhet, PPTE PNR Scarpe Escaut, PPTE CC Confluent et coteaux Prayssas, Carnet paysage PNR Livradois Forez Aire d'influence Paysagère Grand site de F Bibracte, cahier de recommandations paysagères projet PV Nombreuses référence médiation visuelle dont carte de mise en récit des orientations de qualité paysagère, blocs diagramme et dessins. Pas de visuel du cahier de recommandations (références adaptées mais pas entièrement personnalisées)	8	2,4
Candidat 10	Ginjaume			
	Justifications	2 paysagistes, + 2 autres personnes (compétences floues sur le projet) et 1 alternante en communication Pas de compétence énergie. Visualisation graphique : exemples présentés peu convaincants. 2 Référence, mais associé à 2 autres BE (de paysagistes concepteurs) : PPTE Grand site Canigo (2024-2025 - mandataire), PPTE Causses et gorges de l'hérault. Pose la question de leur capacité à faire seuls.	6	1,8

Critère 3 :

		Prix Montant HT	Montant TTC	Note attribuée avant pondération (/10)*	Note après pondération - 10%
--	--	---------------------------	----------------	--	------------------------------------

Candidat 1	Isabel Claus - Atelier Osmia	34059	39996	9,4	0,94
	Justifications	La phase 1 dépasse le 1/4 du budget comme demandé, mais les scénarii seront proposés à la fin de cette phase. Des options supplémentaires sont également présentées Devis détaillé Ph1 = 25 ; Ph 2 = 18,3 ; Ph 3 = 11 TOTAL : 54j			
Candidat 2	Atelier Polis	33150	39780	9,4	0,94
	Justifications	Devis détaillé Ph 1 = 12,5 ; Ph2 = 21,5 ; Ph3 = 17j 51j			
Candidat 3	Sinopia.Cittànova.	39600	47520	7,9	0,79
	Justifications	Devis moins détaillé. Hors budget Ph1 = 14,5 / Ph2 = 21 / Ph3 = 28 Total 63,5j			
Candidat 4	Collectif Echos de Coquelicots	32 930	39516	9,5	0,95
	Justifications	Devis supplémentaire avec options Ph1 = 15j ; Ph2 = 23,5 ; Ph3 = 22,5 61j			
Candidat 5	Ater Environnement	33308	39969	9,4	0,94

	Justifications	Ph1 = 9,5 / Ph2 = 30,5 / Ph3 = 14,5 Total = 54,5j			
Candidat 6	Groupement GINS	32425	37550	10,0	1,00
	Justifications	Ph 1 = 15 ; Ph 2 = 33 ; Ph3 = 13 61j			
Candidat 7	Atopia - Akajoule	33300	39960	9,4	0,94
	Justifications	Devis très peu détaillé Nombre de jours : Ph1 = 11,75, Ph2 = 20, Ph 3 = 12,75 45j			
Candidat 8	Les Pépinières du Languedoc	32700	39240	9,6	0,96
	Justifications	Le nombre de jour n'est pas détaillé dans l'offre ; il est mention de "forfait" pour chaque phase			
Candidat 9	Agence Sonia Fontaine	33 200	39840	9,4	0,94
	Justifications	Devis peu détaillé Nombre de jours : Ph1 = 14, Ph2 = 22,5, Ph 3 = 14 50,5			
Candidat 10	Ginjaume	33225	39870	9,4	0,94
	Justifications	Nombre de jours : Ph1 = 17,5 ; Ph2 = 23 ; Ph3 = 23 63			

De façon synthétique, voici le classement des 10 bureaux d'études :

Notes méthodologiques		
Nom commercial du candidat	Note finale / 10	N° de classement des offres examinées
Collectif Echos des Coquelicots	8,75	1
Isabel Claus - Atelier Osmia	8,44	2
Atelier Polis	7,84	3
Agence Sonia Fontaine	7,54	4
Atopia - Akajoule	7,24	5
Groupeement GINS	7	6
Ginjaume	6,34	7
Sinopia.Cittànova.	6,19	8
Ater Environnement	6,04	9
Les Pépinières du Languedoc	4,56	10

Les bureaux d'études retenus pour les auditions sont les candidats 1 (Isabel Claus / Atelier Osmia), 2 (Atelier Polis), 4 (Collectif Echos des Coquelicots) et 9 (Agence Sonia Fontaine).

Auditions

Les auditions se sont tenues le mercredi 27 mai après-midi.

Le jury des auditions était composé de :

- Nils Brunet, directeur du Parc-Géoparc,
- Manon Frebet, chargée de missions paysage/urbanisme au Parc-Géoparc,
- Emilie Cardon, chargée de missions climat/énergie au Parc-Géoparc,
- Mathieu Larribe, directeur du CAUE du Lot,
- Alain Guglielmetti, inspecteur des sites, DREAL Occitanie.

Les notes ont été attribuées au regard de la qualité de la présentation du bureau d'étude et de la pertinence des réponses apportées aux questions du jury.

	Critères	Qualité de la présentation Pertinence des réponses apportées	NOTES
Candidat 1	Isabel Claus - Atelier Osmia	Présentation longue, au-delà du minutage demandé. Discours intéressant sur l'importance de réaliser des compromis entre acteurs (énergie/paysage), de mettre en paysage les chiffres du PCAET, ou encore de la mise en récit (notamment à destination des élus). Proactivité dans la démarche : réduction du calendrier et frises graphiques évolutives. Volonté de travailler de façon resserrée avec le Parc. Posture du BE parfois perçue comme rigide et tentant d'imposer son point de vue. Posture très affirmée. Citoyens ambassadeurs : proposition intéressante	8

Candidat 2	Atelier Polis	Des propositions intéressantes (caravanes des paysages, expo itinérante sur l'énergie), mais qui semblent ambitieuses à tenir au vu du budget global de l'étude. Réponses aux questions parfois approximatives (ex question sur la notion de sobriété, actions déclic). N'avaient a priori pas connaissance du renouvellement du PCAET, pourtant inscrit au cahier des charges. Discours fluctuant avec de nombreuses propositions d'ajustement de la méthode suivant les besoins : quelle réelle proposition méthodologique de leur part ?	7
Candidat 4	Collectif Echos de Coquelicots	Présentation longue, au-delà du minutage demandé. Propositions méthodologiques très conséquentes, qui laissent à craindre d'importants dépassements de temps/budget. Collaboration Ec'lr / Echos des coquelicots : 1ère collaboration. Rapprochement car valeurs communes, et à la suite du constat d'une dynamique citoyenne existante et importante sur le territoire. Ec'lr apporte également une connaissance du territoire. Des interrogations subsistent sur la capacité à embarquer de plus opérateurs privés. Le lien avec le PCAET se fait via l'outil ETAPE : questionnement sur la pertinence de cet outil au regard de l'étendue du territoire. Notion de solidarité des territoires évoquée et intéressante.	6
Candidat 9	Agence Sonia Fontaine	Minutage tenu, ce qui a permis une plus grande disponibilité dans les échanges. Proposition méthodologique cohérente. Le lien avec le PCAET est un peu flou, la réponse est restée généraliste ("retranscription des données sur le territoire"). Le discours global est apparu comme peu précis et restant en surface.	7

De façon synthétique, voici le classement des quatre bureaux d'études à l'issue des auditions :

Auditions		
Nom commercial du candidat	Note finale / 10	N° de classement des offres examinées

Isabel Claus / Atelier Osmia	8	1
Sonia Fontaine	7	2
Atelier Polis	7	2
Echos des Coquelicots / Ec'lr	6	4

Proposition d'attribution

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé d'attribuer le marché public au groupement Isabel Claus / Atelier Osmia pour un montant de **34 059 € HT** soit **39 996 € TTC**, réparti comme suit :

- Isabel Claus : 29 685 € HT et 35 622 € TTC ;
- Atelier Osmia : 4 374 € (*exempté de TVA*).

Motifs du choix de l'offre proposé :

Offre techniquement et financièrement satisfaisante eu égard au cahier des charges et aux compétences techniques assurées par le bureau d'étude.

Signature du responsable du service chargé de
l'analyse des candidatures
